

Calendrier de transmission des bulletins des élèves du secondaire (secteur jeune) en vue de l'admission au collégial pour les années scolaires 2021-2022 et 2022-2023

Année scolaire 2021-2022

Il y a trois périodes de transmission de bulletins au SRACQ pendant l'année scolaire 2021-2022 :

| | |
|---|--|
| 1^{re} étape | 1. Transmission entre le 20 novembre 2021 et le 13 décembre 2021 |
| 2^e étape <i>Transmission du sommaire</i> | 2. Si la 2 ^e étape se termine suffisamment tôt, une 2 ^e transmission s'effectue au plus tard le 23 février 2022 |
| | 3. Sinon, la transmission s'effectue entre le 15 et le 31 mars 2022 |

Année scolaire 2022-2023

Il y a trois périodes de transmission de bulletins au SRACQ pendant l'année scolaire 2022-2023 :

| | |
|---|--|
| 1^{re} étape | 1. Transmission entre le 20 novembre 2022 et le 12 décembre 2022 |
| 2^e étape <i>Transmission du sommaire</i> | 2. Si la 2 ^e étape se termine suffisamment tôt, une 2 ^e transmission s'effectue au plus tard le 22 février 2023 |
| | 3. Sinon, la transmission s'effectue du 15 au 31 mars 2023 |

En tout temps, les transmissions doivent respecter les conditions suivantes :

1. Les résultats transmis sont ceux d'une étape prévue au calendrier scolaire officiel de l'établissement;
2. Les résultats transmis sont inscrits sur le bulletin officiel et ce bulletin est remis aux élèves et à leurs parents.

N'hésitez pas à communiquer avec nous pour toutes informations complémentaires.



Marc Viens
Directeur général